

Article 21 du Règlement

Madame la Présidente, je vois qu'il semble être proche de l'heure du déjeuner. Je continuerai mes remarques plus tard aujourd'hui.

La présidente suppléante (Mme Champagne): A l'ordre! Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Français]

LA RÉFORME FISCALE

LES FAMILLES—ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT D'ACCEPTER CERTAINES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT DU COMITÉ

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie): Monsieur le Président, hier, le Comité des finances et des affaires économiques, en déposant le rapport concernant les recommandations sur la réforme de la fiscalité, démontre hors de tout doute que ce gouvernement conservateur et ce que des groupes disaient avant le rapport de ce Comité, que la réforme fiscale est injuste à l'endroit des familles canadiennes.

Tout le monde se rappelle que malgré les promesses, toujours la main sur le coeur, du premier ministre selon lesquelles la famille canadienne est la pierre angulaire de notre société; c'est ce gouvernement conservateur qui a désindexé les allocations familiales de façon partielle, c'est ce gouvernement conservateur qui a diminué le montant maximum pour le crédit d'impôt-enfant.

Monsieur le Président, j'invite tous les députés de cette Chambre à faire pression auprès du gouvernement conservateur pour qu'il corrige les injustices à l'endroit de la famille en acceptant les recommandations du rapport qui veut doubler le montant de 65 \$ à 130 \$ pour le troisième enfant d'une famille, hausser le seuil de revenu maximum avant de diminuer le crédit d'impôt-enfant et accorder un montant de 130 \$ pour les enfants de plus de 18 ans.

* * *

LES SUBSTANCES DANGEREUSES

ON DEMANDE DE FAIRE DES PRESSIONS POUR EMPÊCHER L'ENTREPOSAGE ET L'ÉVACUATION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES DANS L'ABITIBI ET LE NOUVEAU-QUÉBEC

M. Guy St-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, selon M. Hatcher de l'Énergie atomique du Canada, il n'existe pas de

lieux d'enfouissement des déchets nucléaires au Québec, mais des établissements québécois tels que l'Université de Sherbrooke, l'Université McGill et l'École polytechnique qui participent de façon directe au programme dans différentes phases.

De plus, selon la déclaration à Ottawa, du 2 février dernier, de M. Ladanyi, du Comité technique consultatif du Programme de gestion des déchets de combustible nucléaire, un groupe de géologues considèrent qu'il y a beaucoup de lieux potentiels possibles dans la région du Nord du Québec et surtout au Sud du 50^e parallèle.

Monsieur le Président, nous savons tous que ces groupes travaillent en secret et aujourd'hui je demande aux Inuit, aux Naskapis, aux Cris et à la population de l'Abitibi et du Nouveau-Québec de faire des pressions auprès des gouvernements du Canada et du Québec pour que leur région ne devienne pas la poubelle du Canada par l'entreposage et l'évacuation des déchets nucléaires hautement radioactifs.

* * *

LES PLUIES ACIDES

LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS TOXIQUES—L'URGENCE POUR LE GOUVERNEMENT D'APPUYER DES NORMES ADÉQUATES

Mme Lynn McDonald (Broadview—Greenwood): Monsieur le Président, 35 pays sont actuellement à Genève pour discuter des mesures de réduction des émissions toxiques qui produisent les pluies acides. Malheureusement, des rumeurs nous parviennent des réunions à huis clos que le Canada s'opposerait à des normes sévères.

En même temps, le ministre de l'Environnement (M. McMillan) se félicite des mesures à l'étude et du leadership du Canada à cet égard. Quel leadership? Quelles drôles de félicitations pour la continuation des émissions des oxydes d'azote au niveau actuel!

Compte tenu du fait que ces émissions sont une cause majeure des pluies acides partout au monde, il faut une réduction majeure des émissions immédiatement et l'élimination à long terme de ces émissions néfastes. Il est temps de nous dissocier de la politique non écologique des États-Unis en ce qui concerne les pluies acides. Il faut que le ministre de l'Environnement cesse de se féliciter. Il est temps qu'il insiste auprès de sa délégation pour qu'elle adopte une attitude ferme et qu'elle appuie des normes adéquates de réduction.

[Traduction]

Les félicitations viendront en temps et lieu au besoin.